

Déjà une centaine de candidats à la présidentielle

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4686 - Ven. 25 - Sam. 26 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Intempéries à Tizi Ouzou
**Pluies, neige,
routes coupées
et désagréments**

Page 4

Régime de retraite national

Du nouveau pour l'affiliation des Algériens à l'étranger

Page 2

La CIA abat sa carte au Venezuela

Par Mohamed Habili

Si jusqu'à ce mercredi dernier 24 janvier, où le président de l'Assemblée vénézuélienne, Juan Guaido, s'est autoproclamé président en exercice du Venezuela, en lieu et place donc de Nicolas Maduro, on pouvait encore croire à une issue pacifique du bras de fer mettant aux prises le camp chaviste à son opposition pro-américaine, cela n'est guère possible maintenant. Il ne peut pas y avoir deux pouvoirs dans un pays, a fortiori si l'un est celui que le peuple s'est choisi, et que l'autre est une marionnette aux mains de l'étranger. Jamais l'opposition vénézuélienne n'aurait accompli un acte aussi gros de conséquence si elle n'y était pas poussée par les Etats-Unis et leurs alliés dans la région. En atteste clairement sa prompte reconnaissance par eux, au mépris de toutes les conventions internationales. Pour peu qu'on y réfléchisse, la tentative de coup d'Etat, car ce n'est encore qu'une tentative, est tout sauf un coup de tonnerre dans un ciel serein. Jusqu'à ce qu'il advienne, on pouvait encore s'interroger sur la forme que va prendre le mauvais coup en gestation dans les officines de la CIA, mais pas sur le fait même que quelque chose se prépare. La guerre commerciale et les sanctions n'étant pas arrivées à bout des chavistes, d'autant qu'ils ne sont isolés ni au plan interne ni au plan externe, leurs ennemis devaient nécessairement trouver autre chose pour atteindre leur but. Voilà qui est fait. Reste maintenant à se demander si le coup asséné est de ceux dont un pouvoir ne peut se relever.

Suite en page 3

Entre l'Algérie et la Russie

La suppression de visas est envisagée



Ph/D. R.

Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères, a affirmé sa disposition à examiner avec son homologue algérien, Abdelkader Messahel, la possibilité d'une suppression de visas pour les détenteurs de passeports ordinaires. Lire page 2

Venezuela

Crispation à son comble entre les deux camps

Page 12

Festival international du samaâ soufi à Sétif

Le mounchid Omar Niane en ouverture

Page 13

Entre l'Algérie et la Russie

La suppression de visas est envisagée

■ Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères, a affirmé sa disposition à examiner avec son homologue algérien, Abdelkader Messahel, la possibilité d'une suppression de visas pour les détenteurs de passeports ordinaires.

Par Linda Naili

«**N**ous sommes prêts à examiner cette question avec nos amis algériens», a répondu avant-hier Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères, à une journaliste russe qui l'interrogeait sur cette éventualité lors d'une conférence de presse commune avec son homologue algérien, Abdelkader Messahel. Autour de cette question Lavrov au terme des entretiens qu'il a eus avec le chef de la diplomatie nationale, avait déclaré que «nous sommes pour la création de conditions favorables pour nos citoyens et ceux des pays partenaires». Notons qu'en février dernier, les deux ministres ont signé, à Moscou, un accord sur la suppression de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de services en vue de «faciliter les échanges de délégations entre les deux pays». Pour rappel, en avril 2017, en vue d'améliorer l'attractivité de la région de Vladivostok pour les investisseurs, assurer un élargissement des liens d'affaires avec les entreprises des pays concernés et attirer plus de touristes étrangers, le Premier ministre Medvedev avait annoncé que les citoyens algériens (ainsi que 17 autres nationalités) pourront visiter l'extrême Orient russe (Vladivostok) sans visa. En effet, les citoyens algériens peuvent obtenir un visa valable 30 jours, mais pour une durée de séjour n'excédant pas les 8 jours, avait indiqué le site officiel du Premier ministre russe. Une décision qui avait à ce moment là suscité l'engouement de beaucoup de jeunes algériens qui dans leur compréhension avaient cru en une opportunité de voyager et pourquoi pas d'émigrer en Sibérie.

Un sommet algéro-russe après les présidentielles

Par ailleurs, interrogé sur la possibilité d'organiser, dans un avenir proche, une rencontre au sommet entre les deux pays, le ministre a rétorqué qu'un «calendrier précis» sera «établi au fur et à mesure» pour cette perspective, affirmant que ce sommet se tiendra «sûrement après l'élection présidentielle qui aura lieu prochainement en Algérie». Assurant à ce propos que «les contacts vont se poursuivre à tous les niveaux», en vue de préparer cet événement majeur.

Les priorités de coopération fixées fin janvier à Moscou lors de la 9^e session de la Commission mixte économique algéro-russe

Une feuille de route sanctionnera la 9^e session de la Commission mixte économique algéro-russe se tiendra du 28 au 30 janvier prochain à Moscou pour définir les priorités de coopération entre les deux pays. C'est ce qu'il ressort des déclarations, du moins celles portant sur le volet économique, de Abdelkader Messahel lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue russe, Sergueï Lavrov.

«Les priorités de coopération entre les deux pays seront définies lors de la 9^e session de la Commission mixte économique algéro-russe, prévue à Moscou du 28 au 30 janvier 2019», a ainsi indiqué Messahel lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï



Ph.D.R.

Lavrov. D'ores et déjà, ajoutera le chef de la diplomatie nationale, la rencontre d'aujourd'hui a permis d'établir une feuille de route pour suivre la mise en œuvre des objectifs qui seront arrêtés» lors de la 9^e session.

Réitérant la volonté des deux pays de diversifier les domaines de la coopération bilatérale et d'accroître les échanges commerciaux et les investissements, il a affirmé avoir discuté «longuement» avec son homologue russe de «la nécessité de donner un contenu économique beaucoup plus grand» à cette relation bilatérale pour qu'elle soit «plus globale» et pour qu'elle «réponde vraiment aux attentes des deux peuples et des deux gouvernements». A ce titre, Messahel a souligné l'importance de «renforcer la concertation sur les questions énergétiques», particulièrement en ce qui concerne les prix et la stabilité du marché.

Messahel satisfait «des convergences de vues avec la Russie»

Sur le plan politique notamment sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, Messahel a indiqué que «cette rencontre nous a permis d'évoquer le phénomène de lutte contre le terrorisme et la concertation entre les deux pays dans ce domaine dans le cadre de nos stratégies respectives de lutte contre ce fléau, mais également de la stratégie de l'ONU en la matière», a-t-il précisé. De plus, un échange de vues et des analyses respectives sur les situations de crises et de conflits, notamment en Syrie, en Libye, au Mali et au Sahel, au Sahara occidental, au Yémen ainsi que sur la question palestinienne, ont été au centre de leurs entretiens, ajoutera Messahel, qui à ce titre se félicite de la «convergence de vues» entre l'Algérie et la Russie

quant à la nécessité de promouvoir des solutions politiques et de règlements pacifiques à ces crises, dans le cadre du respect de la légalité internationale et des principes énoncés dans la Charte des Nations unies, notamment le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sans ingérence extérieure.

«Une convergence de vues» a été aussi retenue, poursuivra-t-il «sur le principe du respect de la souveraineté des peuples, le respect de l'intégrité territoriale, le respect des décisions des Nations unies et leur mise en œuvre, notamment en ce qui concerne la Palestine et le Sahara occidental», tout comme sur la situation en Syrie, assurant à ce sujet qu'il «n'y a pas d'alternatives que la solution basée sur le respect de la volonté des peuples et sur le respect du droit international».

L. N.

Régime de retraite national

Du nouveau pour l'affiliation des Algériens à l'étranger

Le département ministériel du Travail s'attèle à l'élaboration d'un texte réglementaire, pour fin février prochain, fixant les conditions et les modalités d'affiliation de la communauté nationale établie à l'étranger au régime de retraite national. C'est le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, qui l'annonce lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Cette nouvelle disposition permettra aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger exerçant une activité professionnelle soumise au système salariés et non-salariés ou résident dans des pays n'offrant pas de système de retraite d'obtenir une pension de retraite dans leurs pays contre une contribution à la solidarité entre générations (cotisations),

a expliqué le ministre. Le ministre a cependant affirmé que le gouvernement n'a aucune intention ou projet actuellement de révision à la hausse de l'âge de retraite ou de baisse du calcul de la pension à moins de 80%, assurant que cette question n'est pas à l'ordre du jour. Il a évoqué, dans ce sens, une réflexion menée actuellement par son département sur de nouvelles mesures pour le développement et la modernisation des mécanismes de recouvrement, l'intensification du contrôle pour lutter contre la non-déclaration des employés à la sécurité sociale, et l'organisation de la gestion des Caisses d'assurance sociale et leur actualisation pour qu'elles soient au diapason de l'évolution enregistrée dans la société. Indiquant que, selon les agences de l'emploi dans les

wilayas du Sud, qui ont procédé à l'étude des listes des demandeurs d'emploi, il ressort que la plupart des jeunes refusent de travailler dans le bâtiment, les travaux publics, l'hydraulique ou le secteur de l'agriculture et préfèrent être recrutés par les compagnies pétrolières. Il a estimé à cet effet, que le secteur des hydrocarbures ne peut satisfaire, seul, toutes les demandes enregistrées au niveau de l'agence de l'emploi. A titre d'exemple, M. Zemali a cité la wilaya de Tamanrasset où 311 offres d'emploi ont été déclinées en 2017 et 94 en 2018. Cependant, le ministre a fait état d'une amélioration dans la collecte des demandes et offres d'emploi grâce à l'intensification et la modernisation des agences de wilaya et locales au niveau des wilayas du Sud. Quelque 3

837 offres d'emploi ont été enregistrées au niveau de la wilaya de Tamanrasset en décembre 2018, contre 2 566 en 2017, a-t-il détaillé. Les services locaux ont été instruits de mener des actions de sensibilisation en direction des jeunes demandeurs d'emploi afin de les inciter à intégrer les centres de formation spécialisés (CFPA) pour acquérir la qualification requise en vue d'être en phase avec le marché du travail, et parvenir ainsi à couvrir le déficit en main-d'œuvre qualifiée recherchée par les entreprises et les sociétés opérant dans la wilaya, a ajouté le ministre du Travail. Sur un autre registre, M. Zemali a affirmé que les services de l'Inspection du travail «ont intensifié les opérations de contrôle de la législation et de la réglementation en vigueur. Des

visites qui se sont soldées par 520 PV d'infraction dressés à l'encontre des contrevenants. Plus explicitement, le ministre a déclaré que les services de l'Inspection du travail et de la Direction wilayale de l'emploi s'assurent, de concert avec la comité intersectoriel de wilaya, de l'engagement des entreprises nationales et étrangères à se soumettre à la législation et à la réglementation en matière d'installation, établissent les rapports de prise en charge et arrêtent les mesures adéquates, en coordination avec l'ensemble des instances et services sous tutelle au niveau local. De même qu'ils vérifient la véracité des rapports et statistiques relatifs aux offres et demandes d'emploi et les installations effectuées dans ce sens», a-t-il poursuivi.

Louiza Ait Ramdane

Une semaine après la convocation du corps électoral

Déjà une centaine de candidats à la présidentielle

■ Depuis l'ouverture de l'opération samedi dernier (19 janvier), les candidats libres se bousculent au portillon. En effet, ils ne sont pas moins de quatre-vingt quatorze prétendants, dont douze présidents de partis politiques à avoir déposé au ministère de l'Intérieur des lettres d'intention de candidature à la présidentielle, prévue le 18 avril prochain.

Par Thinhinene Khouchi

C'est déjà la bousculade. En effet, dès l'ouverture de l'opération de retrait des formulaires de candidature à l'élection présidentielle prévue pour le 18 avril 2019, les candidats s'activent et leur nombre augmente à grande vitesse. Après une semaine seulement de la convocation du corps électoral par le président, ils sont une centaine à se présenter et ce chiffre va certainement augmenter même doubler d'ici le 3 mars, jour du dernier délai de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection présidentielle. C'est une première dans l'histoire car en 2014, ils étaient, aux derniers jours de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection du président de la République, une centaine de personnes à retirer les formulaires de signatures au ministère de l'Intérieur, mais finalement ce ne sont que 10 candidats qui sont parvenus à récolter les soutiens nécessaires. Cette année, selon le bilan provisoire du ministère de l'Intérieur, arrêté jeudi dernier en fin de journée après une semaine de l'ouverture de l'opération 94 lettres d'intention de candidature ont été déposées au ministère, soit 12 émanant de présidents de partis politiques et 82 de prétendants indépendants, précise le ministère, ajoutant que les concernés ont pu bénéficier des quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur. Dans son communiqué, le ministère de



P.V.D.-R.

l'intérieur note que «les opérations se poursuivent au fur et à mesure que les demandes sont formulées et se déroulent dans de bonnes conditions». Les présidents de partis politiques qui ont postulé à la candidature à l'élection présidentielle sont Belaid Abdelaziz du Front El-Moustakbel, Adoul Mahfoudh du Parti de la victoire nationale (PVN), Ali Benflis du parti Talaie El Hourriyet, Ahmed Gouraya du Front des jeunes démocrates pour la citoyenneté (FJDC), Ali Zeghdoud du Rassemblement algérien (RA), Guerras Fethi du Mouvement démocratique et social (MDS), Ali Faouzi Rebaine du parti Ahd 54, Omar Bouacha du Mouvement El Infitah, Mohamed Hadeif du Mouvement national de l'espérance (MNE), Abdelkader Bengrina du

Mouvement El Binaâ, Salim Khaïfa du Parti de la jeunesse démocratique (PJD) et Aïssa Belhadi du Front de la bonne gouvernance (FBG). Enfin, pour rappel, le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection présidentielle est fixé au 3 mars 2019 à minuit, avait annoncé le Conseil constitutionnel. En effet, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour l'élection présidentielle et à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral, laquelle stipule que «la déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les 45 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral». Le dossier de candidature doit être déposé par le candidat en

personne, après rendez-vous convenu auprès du secrétariat général du Conseil constitutionnel, contre accusé de réception, précise encore la même source. Le dossier de candidature doit comprendre les documents énoncés dans l'article 139 de la loi organique portant régime électoral. Le candidat doit présenter les formulaires des signatures, prévus par l'article 142 de la loi organique portant régime électoral, auprès du Conseil constitutionnel. Les signatures sont portées sur un imprimé individuel et légalisées auprès d'un officier public. Lesdits imprimés sont déposés en même temps que l'ensemble du dossier de candidature.

T. K.

FFS

Réunion du conseil national pour se prononcer sur la présidentielle

Le parti du Front des forces socialistes (FFS) devait tenir hier vendredi à Alger une réunion de son conseil national pour se prononcer sur les élections présidentielles de 2019, a indiqué un responsable de cette formation

politique. «Nous allons tenir une réunion du conseil national à huis clos, consacrée à l'élection présidentielle et à la situation organique du parti», a déclaré à l'APS le chargé de communication du FFS, Jugurta Abbou. Il a ajouté que les

membres du conseil national «auront à débattre en toute liberté de cette importante échéance politique pour se prononcer sur la participation ou non du parti», précisant que cette réunion «sera sanctionnée par une résolution politique

annonçant la position du parti par rapport à cette question». La réunion «se penchera également sur la situation interne du parti qui fera l'objet d'un rapport d'évaluation présenté par le premier secrétaire», a-t-il ajouté. R. N.

Abderezak Makri :

Le MSP «est concerné»

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderezak Makri a affirmé, vendredi à Alger, que sa formation politique était «concernée par l'élection présidentielle» prévue le 18 avril prochain, soulignant que le MSP «sera présent dans la construction de l'avenir du pays». S'exprimant lors des travaux de la session ordinaire de Majliss Echoura (conseil consultatif) du parti, M. Makri a fait savoir que le Mouvement

était «concerné par la présidentielle de 2019 et qu'il sera présent dans la construction de l'avenir du pays», ajoutant que la décision qui sera prise, samedi, par le conseil consultatif du parti. «La présence du Mouvement dans la scène est motivée par la réalisation du consensus national, premier objectif du parti et qui fait l'objet de consensus au sein du parti», a souligné M. Makri, ajoutant

que l'Algérie avait «besoin de ce consensus». «Le MSP a clairement démontré lors de ses rencontres que son unique motivation était de réaliser le consensus national et d'assurer un passage sûr vers une nouvelle étape», a assuré le président du MSP. «Nous n'avons défendu que l'Algérie, sa stabilité et ses intérêts et avons clairement démontré que le parti n'a pas de revendications personnelles ou partisans», a-t-il lancé. Par

ailleurs, M. Makri a estimé que la prochaine présidentielle était «une opportunité pour se rattraper et sortir des crises vers des horizons prometteurs réalisés par l'ensemble des Algériens». La prochaine échéance présidentielle doit constituer une «opportunité pour servir le pays, présenter des solutions et unir les rangs au service de l'Algérie et des Algériens», a conclu le président du MSP.

L. M.

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

La CIA abat sa carte au Venezuela

Suite de la page une

Si au lieu d'une auto-proclamation, comme celle d'un illustre inconnu, comme nouveau président du Venezuela, c'avait été un ample soulèvement militaire que le pouvoir voyait se dresser devant lui, dans cette hypothèse, oui, le pouvoir aurait été en grand danger de perdre le contrôle de la situation. Dans son cas du reste, le soutien de l'armée, qui ne lui pas a fait défaut, et qui probablement lui restera acquis dans la suite, se double d'un large soutien populaire, car l'armée vénézuélienne est une armée populaire et républicaine. Dans ce pays d'ailleurs, c'est une seule et même chose d'avoir le soutien de l'armée ou celui du peuple, l'armée n'étant que la fraction du peuple qui est en armes. Quand on dispose de l'un, on dispose de l'autre comme par surcroît. On ne peut en dire autant, bien sûr, de toutes les autres armées du continent, en tout cas ni de celle du Chili, ni de celle de l'Argentine, ni de celle du Brésil, pour ne parler que des plus importantes. Si Juan Guaido a cru donner le coup d'envoi à la rébellion au sein de l'armée seulement en se proclamant président, il aura tout loisir de se rendre compte de son erreur dans les jours qui viennent. A moins qu'il ne s'enfuit dans la clandestinité, le plus probable est qu'il sera bientôt arrêté et jeté en prison, sans qu'aucun pays de ceux qui l'ont reconnu n'envoie son armée pour le libérer. Et moins que tout le monde les Etats-Unis, qui ont déjà exclu cette éventualité. Ce que sans doute feront les Etats-Unis, c'est s'emparer des actifs vénézuéliens à leur portée pour les mettre à sa disposition. Mais qu'en fera-t-il s'il n'est pas en capacité physique de les utiliser ? Ce que montre le tour que prennent les événements, c'est qu'il n'existe pas de voie démocratique à la révolution, contrairement à ce que professe le chavisme, et à sa suite bien des socialistes sud-américains. On a beau s'y tenir fermement soi-même, il arrive nécessairement un moment où l'opposition à la solde de l'étranger prenne une initiative qui vous force à vous défendre par les moyens habituels. Il n'est jamais viable pour une révolution de rester au milieu du gué. Ceux qui font la révolution à moitié, n'ont fait que se creuser une tombe. Cette parole de prophète n'a rien perdu de son actualité.

Intempéries à Tizi Ouzou

Pluies, neige, routes coupées et désagréments

■ L'amoncellement de la neige a induit la fermeture de plusieurs routes nationales, de wilaya et communales dont les trois cols, Chellata, Tirourda et Tizi N'Kouilal reliant Tizi Ouzou aux wilayas limitrophes Bouira et Béjaïa.

Par Hamid M.

La wilaya de Tizi Ouzou a connu une grosse tempête dans la nuit de mercredi à jeudi suite à d'importantes chutes de neige sur les reliefs dépassant les 900 m d'altitude, de fortes averses de pluies accompagnées de violentes rafales de vent. Première conséquence de cette tempête, la coupure d'électricité sur plus de 32 000 foyers dans plusieurs localités de la wilaya alors que le trafic routier a été perturbé sur les hauteurs par l'amoncellement de la neige induisant la fermeture de plusieurs routes nationales, de wilaya et communales dont les trois cols, Chellata, Tirourda et Tizi N'Kouilal reliant Tizi Ouzou aux wilayas limitrophes Bouira et Béjaïa. A basse altitude notamment les zones côtières, les routes étaient inondées à divers endroits en plus de la chute d'arbres suite aux vents avec des vitesses frôlant les 100km/h. Dans la même nuit, sur la route reliant Iloula

Oumalou à Bouzeguène un véhicule a été emporté par la crue de oued Boubhir avec à son bord deux personnes. Il était environ 2h du matin. Un des deux jeunes a réussi à échapper du cours d'eau en furie alors que son compagnon est porté disparu nécessitant le lancement d'une grande opération de recherches entreprises par la Protection civile en appui avec des citoyens. Les recherches auxquelles se sont joints également les éléments de l'Armée nationale populaire déployés dans la zone ont été fructueuses puisque le jeune disparu a été repêché vivant à quelque 3 kilomètres du lieu de sa disparition au grand soulagement de tous. Toujours au titre du bilan de la tempête de mercredi soir, la Protection civile a fait état d'une quarantaine d'interventions. Elles ont consisté essentiellement en l'épuisement des eaux cumulées sur des voies publiques, aux infiltrations dans quelques maisons à Draa Ben Khedda et Tizi Ouzou en plus de l'effondrement de 4 murs de soutènement à Tizi Ouzou, Boghni, Larbaa Nath Irathen et Tizi Rached et des chutes d'arbres rendant la circulation difficile.

H. M.



PHO. R.

Communes de l'Est d'Alger Perturbation mardi de l'alimentation en eau potable

L'ALIMENTATION en eau potable sera suspendue mardi 29 janvier dans des communes de l'Est d'Alger, a indiqué vendredi un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Dans le cadre du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable, en vue d'améliorer la desserte en eau des communes situées à l'Est d'Alger, la direction de l'hydraulique de la wilaya d'Alger procédera mardi 29 janvier, de 08h à 20h, à des travaux localisés dans la commune de Réghaïa, et ce, dans le cadre du raccordement d'une nouvelle conduite d'aduction, précise le communiqué. Ces travaux entraîneront une suspension de l'alimentation en eau potable dans les communes de Réghaïa, Heraoua, Bordj El Bahri, El Marsa et Ain Taya. La SEAAL précise que la situation se rétablira progressivement durant la nuit de mardi 29 janvier. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers), fait savoir la même source. Par ailleurs, la SEAAL indique que les travaux de réhabilitation qui étaient programmés dans la station de traitement d'eau potable de la commune de Sidi Amar (wilaya de Tipasa) pour la journée du lundi 28 janvier avaient été finalement reportés. M. L.

L'élevage de la caille domestique en quête d'encouragement

Connaissez-vous la coturniculture ?

La coturniculture (élevage de la caille domestique) est une filière agricole augurant de perspectives prometteuses dans la wilaya de Ouargla, au regard à l'existence de facteurs appropriés pour son intensification et à la demande croissante du marché local. Introduite à Ouargla, depuis près de cinq ans et de façon limitée, par certains éleveurs, notamment au niveau des communes de Témacine (wilaya déléguée de Touggourt) et Ouargla, la coturniculture, dont la pratique n'a pas encore pris son véritable envol dans cette wilaya du Sud peut ouvrir la voie à de nouvelles opportunités d'investissement, surtout aux jeunes désireux d'intégrer le petit élevage, en assurant les facilités et l'appui technique nécessaires, affirme l'inspecteur vétérinaire à la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Ouargla, El-Bouti Khemra. Selon M. Khemra, la caille est une volaille (oiseau domestique) de petite taille élevée pour ses œufs minuscules et sa chair savoureuse (viande blanche), précisant que la caille japonaise est la plus fréquente au monde vu ses multiples utilisations culinaires. Parmi les jeunes promoteurs ayant relevé le challenge de l'investissement dans ce domaine, Abderrezak Babou et son épouse (titulaire d'un Master en agronomie), à travers la création de leur propre micro-entre-

prise «El-Nour Farm», spécialisée dans l'élevage de la caille, la production et la commercialisation de viande et œufs de cette espèce de volaille. Implantée dans la commune de Rouissat, cette petite ferme est unique en son genre sur le territoire de la wilaya de Ouargla. Selon M. Babou, le projet, qui totalise actuellement quelques 3 500 cailles japonaises, s'implique depuis trois ans dans l'approvisionnement du marché local en viande et en œufs frais et assaisonnés. Les consommateurs de ce genre d'aliments sont de plus en plus nombreux, sachant que la caille est l'un des meilleurs aliments diététiques, pauvres en calories, faible en gras et riche en protéines et minéraux (fer, zinc, phosphore et autres), a-t-il expliqué. Pour augmenter la capacité de production de son projet, affilié à la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNEJ), M. Babou envisage l'introduction de la caille tasmane (caille australe). «Aujourd'hui, la caille la plus connue au monde est celle du Japon, mais il existe d'autres espèces, telles que la caille tasmane, la caille anglaise blanche et la caille de Chine», a-t-il dit.

Faciliter aux jeunes promoteurs l'investissement dans la filière

Le président de la Chambre locale de l'agriculture, Okba Choukri Bouziani, a salué, pour

sa part, les efforts menés par ce couple d'éleveurs, en appelant à lever les contraintes entravant l'activité agricole et à fournir toutes les facilités aux jeunes promoteurs déjà sur le terrain et ceux souhaitant investir dans cette filière en particulier, et dans l'aviiculture en général. Cette dernière (l'aviiculture) enregistre des résultats encourageants dans la wilaya de Ouargla, au vu du succès grandissant réalisés par certains projets, notamment les deux complexes privés situés dans les communes d'Ain El-Beida et Hassi Benabdallah, a-t-il ajouté. «Grâce à ces nouveaux investissements, de grande qualité, la production de la wilaya en viandes blanches et en œufs a connu une évolution notable», a déclaré M. Bouziani, soulignant que le développement de la filière «peut constituer un véritable support à la production agricole et une promotion pour l'emploi des jeunes dans la wilaya». La viande de caille est utilisée en cuisine dans la préparation de différentes recettes, comme ingrédient principal ou secondaire qui apporte une saveur spécifique, a indiqué Mme Saïda, une femme au foyer rencontrée par l'APS dans une boucherie du centre ville. Selon elle, la viande de la caille est préparée généralement pour être rôtie, sautée ou braisée avec des légumes notamment. Elle peut être préparée aussi dans la soupe, à l'instar de la «chorba-frik» ou «jari-

frik» (soupe au blé-vert concassé), a-t-elle confié. Ce produit agricole, local ou acheminé d'autres wilayas, telles que Blida et Béjaïa, est vendu actuellement, dans la majorité des boucheries de la ville, frais et congelé (plumé et vidé), à des prix oscillant entre 150 à 180 DA l'unité. De couleur beige tachetée de marron et brun, les œufs de caille, commercialisés sur le marché en boîtes de 12 unités à 150 DA sont consommés de la même façon que les œufs de poule. Dans le cadre des démarches entreprises pour promouvoir l'investissement générateur d'emplois et créateur de richesses, la wilaya de Ouargla a bénéficié au titre du Fonds commun des collectivités locales (FCCL) de la réalisation de quatre mini-zones d'activités destinées aux jeunes promoteurs à travers les communes de Ouargla, Hassi Benabdallah, El-Hedjira et Touggourt, selon le directeur de l'Industrie et des mines (DIM) de la wilaya, Djamel-Eddine Tamentit. L'opération, dont les travaux d'aménagement, de réalisation de voiries, d'installation de l'éclairage public et de raccordement aux réseaux divers, sera lancée prochainement et vise à faciliter l'accès des jeunes promoteurs au foncier industriel pour concrétiser leurs projets économiques, a-t-il conclu.

Halim Y.

Pour «réussir le défi du développement local»

Des plans de charge pour les agences foncières

■ Conforter les agences foncières de wilaya par des plans de charge leur permettant de réussir la mission de développement local et l'amélioration du service public, figure parmi les principales recommandations communiquées jeudi au terme du 1^{er} séminaire régional sur l'activation du rôle des agences locales de gestion et de régulation foncières urbaines ouvert mercredi à Constantine.

Par Salem K.

La dotation de ces établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic) de plans de charge «confortables» a été recommandée par les participants à ce séminaire régional qui ont estimé que ces agences foncières «ont besoin d'une aisance financière pour pouvoir accompagner et soutenir l'élan de développement local dans lequel elles (les agences) sont partie prenante». L'amélioration du rendement des agences locales de gestion et de régulation foncières urbaines demeure tributaire de leur «santé financière», a estimé Abdelouahab Bertima, représentant du ministère de l'Intérieur des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire qui a appelé renforcer le plan de charge de ces Epic et leur permettre de participer activement et efficacement aux efforts du développement local. Dans ce sens, le même responsable a déclaré que le programme national de réalisation des 50 mini zones industrielles à travers le



pays doit être confié aux agences foncières dont la mission «ne doit plus être limitée aux simples travaux de création

de lotissements». L'intensification de la formation spécialisée et de la formation continue au profit des gestionnaires des agences foncières a été également préconisée à l'issue de ce séminaire régional marqué par la participation d'acteurs concernés de 14 wilayas de l'Est du pays. L'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des systèmes technologiques de détection et de diagnostic ont été recommandés par les participants à ce séminaire régional, mis à profit pour revenir dans sur la situation administrative et financière des agences foncières de l'Est du pays. Des séminaires régionaux similaires seront ultérieurement organisés à Ouargla, Oran et Boumerdès avant la tenue d'un séminaire national qui sera consacré à l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour les agences foncières de wilaya et ce sur la base des recommandations qui découleront des ateliers régionaux, a-t-on conclu. S. K./APS

OMC

75 pays lancent des discussions pour mieux réguler le commerce en ligne

Les ministres de 75 pays, dont l'UE, les Etats-Unis et la Chine, ont lancé vendredi des discussions pour réguler le commerce en ligne dans le cadre de l'OMC, a annoncé l'UE dans un communiqué. «Le commerce en ligne est une réalité dans la plupart des régions du monde, de sorte que nous devons offrir à nos citoyens et à nos

entreprises un environnement commercial qui soit prévisible, efficace et sûr», a indiqué la commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmström, citée dans un communiqué, en marge du Forum économique mondial de Davos. «Il s'agit d'une matinée historique» qui prouve que l'Organisation mondiale du commerce «peut s'attaquer aux

défis du XXI^e siècle», s'est aussitôt félicitée la commissaire dans un tweet, présentant cet accord comme une avancée du multilatéralisme. Les discussions débiteront formellement en mars pour créer une structure légale «afin qu'il soit plus facile et plus sûr d'acheter, ainsi que de vendre et de faire du commerce en ligne», a souligné le commu-

niqué. Depuis Davos, la chancelière Angela Merkel avait appelé les organisations multilatérales telles que l'OMC à s'emparer de la question des flux de données. Et le Premier ministre japonais Shinzo Abe a promis de mettre ce sujet au programme de sa présidence du G20, qui vient de commencer. May T.

Brexit

L'UE pourrait faire un compromis, selon le ministre britannique des Finances

Le ministre britannique des Finances, Philip Hammond, a estimé vendredi que l'Union européenne pourrait consentir à faire un compromis sur l'accord de Brexit, de nature à convaincre les députés britanniques d'approuver ce texte très controversé. «Je ne pense pas que l'Union européenne va changer sa position fondamentale sur le backstop», a déclaré M. Hammond à la radio BBC depuis le Forum économique mondial de Davos, fai-

sant référence à une disposition de l'accord destinée à empêcher le retour d'une frontière physique entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord. «Mais ce que me disent des responsables politiques et commentateurs ici à Davos, c'est qu'il y a un processus en cours pour réfléchir à l'emplacement des lignes rouges de l'Europe, doivent-elles vraiment être placées là où elles sont», a-t-il ajouté. Le 15 janvier, la Chambre des

communes a rejeté à une écrasante majorité l'accord négocié par la Première ministre Theresa May avec Bruxelles, laissant le Royaume-Uni dans le flou à l'approche de la date de sortie prévue de l'UE, le 29 mars. Cet accord déplaît tant aux europhiles qu'aux Brexiteurs, lesquels fustigent le «backstop» car il donnerait à l'Irlande du Nord un statut particulier, en la maintenant quasiment dans le marché unique. Une situation inaccept-

table également pour la formation unioniste nord-irlandaise DUP, alliée indispensable de M^{me} May au Parlement, qui accuse cette disposition de menacer l'intégrité politique et économique du Royaume-Uni. Selon Philip Hammond, de nombreux députés soutiendraient l'accord conclu avec Bruxelles si ce «filet de sécurité» était assorti d'une limite dans le temps, ou d'une garantie qui permettrait au Royaume-Uni d'en sortir dans

certaines circonstances. Le ministre a répété qu'une sortie de l'UE sans accord aurait des conséquences «extrêmement négatives» pour l'économie britannique. Les députés voteront mardi sur une série d'amendements destinés à éviter un tel scénario, notamment en repoussant la date du Brexit si aucune majorité ne se dégage en faveur d'un accord.

Yanis F.

France

Pas de «retournement» mais un «ralentissement» de la croissance

L'économie se trouve dans une phase de «ralentissement» et non pas de «retournement», a estimé vendredi le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, ajoutant que l'activité en France ralentissait «relativement moins» que ses partenaires européens. «C'est un ralentissement, on avance moins vite. Ce n'est pas un retournement vers une récession», a assuré M. Villeroy de Galhau à la télévision publique française, interrogé depuis le

forum économique de Davos sur l'assombrissement des perspectives économiques au niveau mondial et européen. «La grande explication de ce ralentissement partout, c'est l'incertitude», a ajouté le gouverneur, décrivant «un monde de tensions géopolitiques, avec notamment les menaces de guerre commerciale de M. Trump contre la Chine, contre l'Europe, et le Brexit». La Banque centrale européenne (BCE) a noirci jeudi son jugement sur la conjoncture dans de

la zone euro, évoquant un «essoufflement de la dynamique». Lundi, le Fonds monétaire international (FMI) avait lancé un avertissement, pointant «le risque d'un recul plus prononcé de la croissance mondiale». Selon François Villeroy de Galhau, «la France ralentit» néanmoins «relativement moins que les autres». «Je fais la prévision que comme la France ralentit moins, cette année, pour la première fois depuis longtemps la croissance française sera supé-

rieure à la croissance allemande», a-t-il ajouté. Selon le gouverneur, l'économie française devrait notamment bénéficier des gains de pouvoir d'achat liés aux mesures annoncées par le gouvernement notamment face au mouvement des «gilets jaunes». «Nous estimons qu'en moyenne, il devrait y avoir une augmentation du revenu, réel (après inflation, ndr) de 1,5% cette année», a-t-il déclaré. «C'est la croissance du pouvoir d'achat la plus forte depuis 12

ans», a-t-il insisté, évoquant toutefois une «moyenne». «Il faut être très attentif aux inégalités, ce que les économistes appellent la distribution», a-t-il reconnu. Selon la Banque de France, la hausse du produit intérieur brut du pays devrait atteindre 1,5% en 2019, dans la lignée du résultat attendu pour 2018. Cette prévision est inférieure à celle du gouvernement, qui a annoncé jeudi maintenir son hypothèse de croissance à 1,7%.

Hamid F.

Annaba : pour profiter de la neige

Affluence des jeunes vers Seraïdi par la ligne téléphérique

■ Des groupes de jeunes ont conflué jeudi vers les hauteurs de la région montagneuse de Seraïdi à Annaba en empruntant la ligne téléphérique pour profiter du paysage blanc dessiné par la neige, a-t-on constaté.

Par Mahi Y.

Les habitants de la région de Seraïdi se sont réveillés ce matin avec un manteau blanc de la poudreuse couvrant rues, ruelles et places de la cité ainsi que ces hauteurs, poussant les engins des travaux publics à intervenir pour enlever la neige qui a obstrué les deux routes reliant Seraïdi à Annaba et à Bouzizi, a-t-on appris auprès de cette direction.

Au centre-ville de Seraïdi et le long de la route entre Annaba et Seraïdi, les jeunes et moins jeunes ont joyeusement joué avec la neige et pris des selfies et photos en groupes avec pour fond la blancheur immaculée de la neige.

Les intempéries sur la région d'Annaba ont été marquées,



jeudi en début d'après-midi, par de fortes rafales de vent soufflant

à 70 km/heure ayant amené l'entreprise de transport sur la ligne

du téléphérique Annaba/Seraïdi à suspendre le service excep-

PH. A. D. R.

tionnellement dès le début d'après-midi.

Durant la journée de jeudi, les employés des services compétents à l'aide de chasse-neige sont intervenus à plusieurs reprises pour rouvrir les deux routes

Annaba/Seraïdi et Seraïdi/Bouzizi. De leur côté, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour pomper les eaux infiltrées dans nombre de maisons de la région de Derradji Redjem, Hajar Diss et Marse Amar dans les communes d'El Bouni, Sidi Amar et El Hadjar et de la plaine occidentale de la commune d'Annaba. Une cellule de crise a été installée au niveau de la commune de Seraïdi pour suivre la situation générée par les chutes de neige et désenclaver les zones reculées de Seraïdi et Chetaïbi.

M. Y./APS

Mascara

Réception en mars du projet d'AEP de la daïra d'Oued El Abtal

Le secrétaire général au ministère des Ressources en eau, Hadj Belkateb, a insisté sur la réception du projet d'alimentation en eau potable (AEP) de la population de la daïra d'Oued El Abtal (Mascara) à partir du barrage d'Oued Taht en mars prochain, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de

la wilaya. Lors d'une visite de travail dans la wilaya de Mascara, le responsable a instruit les responsables du projet d'alimentation de la population de trois communes de Oued El Abtal à partir du barrage de Oued Taht, situé dans la commune d'Ain Frah, d'œuvrer à sa réception dans ce délai, a-t-on

fait savoir. M. Belkateb a également instruit l'entreprise chargée des travaux de raccordement de trois communes que sont Oued El Abtal, Ain Frah et Sidi Abdeldjebbar, d'augmenter la cadence des travaux pour éviter tout retard se repercutant sur l'AEP dans la région, a indiqué la cellule de communication. Le

ministère des Ressources en eau a débloqué une enveloppe de 6 milliards DA pour la réalisation du projet d'alimentation de 38.000 habitants des communes de la daïra de Oued El Abtal en eau potable à partir du barrage de Oued Taht pour combler le déficit dans ce domaine, a-t-on signalé. Le pro-

jet, dirigé par l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), fournira, une fois achevé, environ 2,5 millions de mètres cubes d'eau potable par an. Il porte sur la réalisation d'une station de traitement des eaux du barrage de Taht d'une capacité de 12 600 m³/j, de deux stations de pompage d'une capacité de 33 litres/seconde et de structures de stockage au niveau des trois communes précitées, selon la même source. Hadj Belkateb a inspecté, en compagnie du wali de Mascara, Hamid Baïche, le projet de réalisation de la station d'épuration des eaux usées de Mohammadia, le projet de réaménagement du périmètre d'irrigation de la plaine de Hebra, les travaux de réalisation d'une canalisation de transfert d'eau du barrage de Bouhanifia vers celui de Fergoug et le projet de transfert d'eau du barrage de Ouizert vers le périmètre irrigué de la plaine de Ghriiss.

L.O.

Pour l'amélioration des rendements céréaliers à El Tarf

Sensibilisation à la maîtrise des techniques de désherbage

L'importance de la maîtrise des techniques de désherbage ainsi que l'utilisation des engrais de couverture et de lutte contre les maladies parasitaires pour améliorer les rendements céréaliers ont été au centre d'une journée technique organisée, jeudi, à El Kous, dans la daïra de Ben M'Hidi (El Tarf), par les services de la direction de l'agriculture (DSA). L'accent a été notamment mis sur les techniques à adopter pour lutter efficacement contre les adventices qui portent préjudice à la croissance des plants et sont à l'origine des maladies parasitaires, influant négativement sur les rendements céréaliers. Les participants ont, à cette occasion, insisté sur la nécessité de profiter de ces rencontres pour avoir une orientation fiable sur les moyens de lutte contre les mauvaises herbes ainsi que la maîtrise des méthodes chimiques, notamment le choix de l'herbicide qui doit être en fonction du type d'adventice à combattre, ainsi que de la plante cultivée et du taux d'infestation des plants céréaliers en vue d'améliorer les rendements. L'accent a été aussi mis sur l'accompagnement et autres facilités accordés par

l'Etat au profit des fellahs ainsi que sur l'importance du suivi de l'itinéraire technique au titre des campagnes agricoles. Un objectif prévisionnel de 26 500 hectares, appelés à produire plus de 600 000 quintaux de blé a été retenu, dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de l'actuelle campagne labours semailles, a déclaré, pour sa part le DSA, Kamel Eddine Benseghir. Pas moins de 25 600 hectares de superficie en irrigué ont été, à ce jour, réalisés dans cette wilaya où

la campagne se poursuit dans de bonnes conditions après que toutes les contraintes avaient été levées, notamment en ce qui concerne la délivrance d'attestation pour les céréaliculteurs ne disposant pas encore de cartes de fellah. Selon le président local de l'union national des paysans algériens (UNPA), Saci Labadlia, sur les 19 000 quintaux de semences de blé distribués aux céréaliculteurs de la wilaya d'El Tarf, figurent 18 000 quintaux de blé dur, 581 autres de blé tendre

et 85 quintaux d'orge. Il a été rappelé, dans ce contexte, les efforts fournis par la CCLS pour assurer la disponibilité des semences de blé dans cette wilaya où 878 hectares ont été dédiés à cette culture. Les techniques de fertilisation et de traitement des céréales et légumineuses, présentées, à cette occasion, par la CCLS qui assure près de 48 000 quintaux de semences de blé au profit des wilayas d'Annaba et El Tarf, ont focalisé l'attention des céréaliculteurs.

Lamine F.

Trafic de drogue à Béjaïa

Trois individus arrêtés dont un condamné à 7 ans de prison ferme

«Deux individus ont été arrêtés par les éléments de la brigade anti-stups de la police judiciaire de la sûreté de wilaya au courant de ces derniers jours pour trafic de drogue dans certains quartiers populaires de la ville de Béjaïa, notamment à lhaddaden», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les enquêteurs ont agi suite à des informations sur les activités criminelles de ces individus en l'occurrence H. Dj. Alias «Ahour» et son compère A.M. alias Midou, tous deux

natifs de Béjaïa. Les deux individus ont été surpris en flagrant délit de trafic de drogue notamment, en possession de 04 paquets de 16,5g, en plus de 29 500,00DA, une somme d'argent représentant les quantités de kif écoulées. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des deux individus pour «possession de drogue et sa revente». Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, les prévenus ont été mis en examen et présentés en comparution immédiate. Le principal

accusé a été condamné à 07 années de prison ferme et le second a été placé en détention provisoire, précise notre source. Par ailleurs, un autre individu a été arrêté par des éléments de la même brigade pour trafic de psychotropes près de l'établissement pénitentier du chef-lieu de Béjaïa et de la forêt Oudali de Béjaïa. Après enquête sur l'individu et le lieu de son activité délictuelle, les policiers ont effectué une décente dans la forêt et arrêté le mis en cause en flagrant délit de possession de trois pla-

quettes contenant 28 comprimés de psychotropes dans une boîte de cigarettes et une somme d'argent estimée à 13 000,00 DA. Il s'agit d'un individu répondant aux initiales de A.M âgé de 27 ans et natif de Béjaïa. Un dossier pénal a été élaboré à son encontre pour «trafic de psychotropes et leur commercialisation». Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, le prévenu a été mis en examen et présenté en comparution immédiate à l'issue de laquelle il a été écroué. H.C.

Face à la spoliation des richesses du peuple sahraoui

Le Front Polisario «ne restera pas les bras croisés»

■ Le Front Polisario a dénoncé les agissements de la Commission européenne qui contourne la décision de la cour de justice de l'Union européenne (CJUE), suite à l'entérinement par le Parlement européen de l'accord UE-Maroc et sa violation flagrante de la légalité internationale, affirmant qu'il ne restera pas les bras croisés face à la spoliation des richesses du peuple sahraoui.

Par Mondji T.

Ces déclarations ont été faites par le représentant du Front Polisario aux Iles canaries, Hamdi Mansour au cours de son intervention devant une réunion du Mouvement canarien de solidarité avec le peuple sahraoui et le bureau du front Polisario aux Iles canaries. Des responsables des Iles canaries, des associations amies avec le peuple sahraoui et des membres de la communauté sahraouie ont pris part à cette réunion. Le mouvement canarien de solidarité avec le peuple sahraoui a réitéré son soutien au peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Le mouvement a salué par ailleurs les efforts des Nations unies pour la reprise des négociations directes entre le Front Polisario et le royaume du Maroc. La réunion a débuté par l'allocation de Hamdi Mansour dans laquelle il a évoqué la situation déplorable des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, rappelant les derniers acquis diplomatiques de la cause sahraouie aux niveaux

africains et européen, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Il a réitéré la disponibilité du Front Polisario à reprendre les négociations directes et sans conditions préalables avec le Maroc, déplorant que «le Maroc n'ait pas affiché sa disponibilité à s'engager sérieusement dans les efforts visant à mettre fin au conflit et à instaurer la paix dans la région et en Afrique en général». Après avoir passé en revue les rapports du Groupe de suivi des violations des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés et le dossier des détenus politiques sahraouis dans les geôles marocaines ainsi que le rapport de la sous-commission chargée de l'observation des opérations de spoliation des richesses sahraouies, les participants ont procédé à l'élaboration d'un plan de solidarité du mouvement pour l'année prochaine, conformément aux axes tracés par la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (EUCOCO), durant sa 43^e session tenue à Madrid novembre dernier. Le Front Polisario avait annoncé sa décision de faire appel devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de l'accord commercial controversé Maroc-UE incluant les territoires sahraouis,



adopté mercredi dernier par le Parlement européen, affirmant que la bataille pour la préservation des ressources naturelles sahraouies constituera un facteur de pression déterminant sur l'occupant marocain. Le secrétariat politique du Front a affirmé que le combat serait impératif entre les deux dispositifs judiciaire et exécutif au niveau européen, d'autant qu'aucun pays ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental y

compris l'UE qui l'a clairement exprimé dans le préambule de cette décision. Pour sa part, l'avocat du Front Polisario, Gilles Devers, a indiqué que les décisions de l'UE «constituent une violation vis-à-vis du droit international qui assure le principe autodétermination pour le peuple sahraoui». Selon son avocat, le front Polisario attend la parution du texte d'accord dans le «Journal officiel» pour déposer un recours auprès de la CJUE

dans un mois au plus tard ». Aussi, une réclamation sera présentée contre l'UE pour les graves dégâts causés au peuple sahraoui d'autant que les recettes de cet accord, a-t-il précisé, sont estimées de plus de 250 millions d'euros, c'est pourquoi le Polisario demandera une indemnisation de 500 millions d'euros en plus des tarifs douaniers.

M. H./APS

Accord de pêche Maroc-UE

«Une violation directe de la souveraineté du peuple sahraoui sur ses propres ressources»

Le ministre sahraoui représentant pour l'Europe du Front Polisario, Mohamed Sidati, a affirmé que l'adoption mercredi par la Commission de la pêche du Parlement européen de l'accord de pêche Maroc-UE, incluant le Sahara occidental, constitue «une violation directe de la souveraineté du peuple sahraoui sur ses propres ressources naturelles», soulignant que «les décisions des institutions européennes sont dictées par des intérêts politiques plutôt que par la justice et le respect du droit international». S'exprimant après l'adoption par la Commission de la pêche du Parlement européen de l'accord de pêche Maroc-UE, incluant les eaux territoriales du Sahara occidental occupé, Mohamed Sidati a exprimé sa «déception que la Commission européenne de la

pêche décide de soutenir une trajectoire de décisions au Parlement européen qui constitue une violation directe de la souveraineté du peuple sahraoui sur ses propres ressources naturelles». Commentant la décision, le responsable sahraoui a précisé dans un communiqué que «le Parlement européen a défié, à travers ses décisions, activement la cour de justice européenne et sape le mécanisme juridique de l'UE». «La cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait statué en février 2018 qu'un tel accord de pêche ne pourrait pas être appliqué au Sahara occidental», a-t-il rappelé, ajoutant dans le même ordre d'idées que «le Parlement européen a approuvé un accord commercial qui n'a tout simplement pas le consentement du peuple du Sahara occidental et qui ne

profite qu'à Rabat et à ses amis marocains et européens». «Mais nous n'allons pas rester les bras croisés. Nous allons contester le dernier accord commercial UE-Maroc, y compris le protocole sur la pêche. Nous faisons entièrement confiance à la CJUE qui avait déjà en statué en faveur du droit international», a fait savoir M. Sidati.

Des mesures européennes qui minent les efforts de l'ONU au Sahara occidental

Relevant que les institutions européennes étant dictées par des intérêts politiques plutôt que par la transparence, la justice et le respect du droit international, le ministre sahraoui a estimé que tout cela (adoption d'accords illégaux) représente une perte de

temps et d'efforts. «Notre objectif et celui de l'UE devraient être celui de créer les conditions d'un processus politique viable», a-t-il indiqué. M. Sidati a affirmé, en outre, que «l'UE est en train de prendre des mesures directes qui minent les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies au Sahara occidental, Horst Kohler, en vue de parvenir à une solution pacifique et durable au conflit du Sahara occidental» garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «Les conséquences seront probablement un conflit permanent et sans issue, avec un impact direct en termes de stabilité, de sécurité et de migration dans le voisinage méridional de l'Europe», a tenu encore à alerter le responsable du Front Polisario. Notons, par ailleurs, que plusieurs eurodépu-

tés ont appelé mardi au rejet du projet d'accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc incluant les eaux-adjacentes du Sahara occidental occupé, considéré «illégal» vis-à-vis des arrêts de la CJUE. Dans son arrêt du 27 février 2018, la CJUE avait statué que l'accord de pêche UE-Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental et à ses eaux adjacentes, confirmant ainsi son arrêt du 21 décembre 2016 qui avait mentionné l'inapplicabilité de l'accord agricole UE-Maroc au Sahara occidental, du fait de son statut de territoire «distinct» et «séparé» du royaume du Maroc et de l'impératif du consentement du peuple sahraoui à toute extension d'accord incluant son territoire. Précisant que la «zone de pêche marocaine» relevant de l'accord de pêche ne comprend pas les eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental, la CJUE avait jugé également que l'inclusion de ce territoire dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations entre l'Union et le Maroc, notamment le principe d'autodétermination.

Y. N.

Tunisie

Les enseignants appelés à mettre en ligne les notes de leurs élèves

Le ministère tunisien de l'Éducation a appelé les enseignants des collèges et des lycées secondaires à mettre en ligne les notes de leurs élèves et tous les résultats du contrôle continu, sur la plateforme électronique récemment lancée, a rapporté jeudi l'agence de presse TAP. Le département de l'éducation, a souligné dans un communiqué publié jeudi, que la plateforme s'inscrivait

dans le cadre d'une stratégie visant «le développement des services numériques éducatifs et la garantie d'une bonne gestion des systèmes informatiques relatifs aux élèves des collèges et des lycées secondaires de manière à simplifier les procédures administratives». La plateforme, est destinée à 88 000 enseignants qui peuvent via une adresse mail et un mot de passe, «mettre en ligne les résul-

tats de leurs élèves et modifier les éventuelles erreurs», a ajouté l'agence. A partir du mois de février prochain, cette plateforme permettra également aux élèves du baccalauréat désirant effectuer une préinscription dans une université étrangère d'obtenir, leurs bulletins de note en attendant la généralisation de l'opération au profit de tous les élèves des collèges et des lycées secondaires.

Y. N.



Venezuela

Crispation à son comble entre les deux camps

■ La crispation politique s'accroît d'heure en heure au Venezuela entre l'opposition menée par Juan Guaidó, «président» autoproclamé du pays, et Nicolas Maduro, le président vénézuélien qui s'est vu suggérer une amnistie comme porte de sortie à la crise.

Par Rima C.

Après avoir reçu jeudi le soutien déterminant des chefs de l'armée, Nicolas Maduro devrait de nouveau dénoncer, devant la presse, un coup d'Etat en cours orchestré, selon lui, par les Etats-Unis. «Jamais je ne renoncerais», a-t-il répété jeudi. Le procureur général, Tarek William Saab, doit lui se prononcer sur l'ordonnance émise par la Cour suprême du Venezuela, pro-régime selon l'opposition, afin d'ouvrir une enquête pénale sur le Parlement, contrôlé par l'opposition, pour avoir «usurpé» les fonctions de Nicolas Maduro. Pour sa part, Juan Guaidó, le jeune président du Parlement qui s'est autoproclamé mercredi chef de l'Etat par intérim, a déclaré à la chaîne Univision qu'il se préparait à annoncer de nouvelles mesures. «Nous continuerons à aller de l'avant pour mettre un terme à l'usurpation du pouvoir (et établir) un gouvernement de transition et des élections libres», a-t-il dit depuis un endroit secret dans

Caracas. Juan Guaidó, 35 ans, a appelé les Vénézuéliens à poursuivre leurs manifestations contre le régime, qui ont fait 26 morts en quatre jours, selon l'ONG Observatorio Venezolano de Conflictividad Social. Selon la Haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Michelle Bachelet, plus de 350 personnes ont été arrêtées cette semaine lors de ces manifestations, «dont 320 pour la seule journée du 23 janvier». L'ancienne présidente chilienne a réclamé des «discussions immédiates pour désamorcer une atmosphère de plus en plus inflammable». Juan Guaidó a laissé entrevoir une porte de sortie à Nicolas Maduro, en évoquant une éventuelle amnistie. «Lors de périodes de transition, des choses similaires se sont produites (...), nous ne pouvons rien exclure, cependant nous devons être très fermes à l'avenir (...) avant tout pour faire face à l'urgence humanitaire», a-t-il dit, interrogé sur la possibilité d'une amnistie qui concernerait le président vénézuélien. «Il faudrait aussi revoir cela (l'amnistie),

c'est aussi un fonctionnaire, malheureusement dictateur et responsable des victimes d'hier au Venezuela», a poursuivi Juan Guaidó. Le Parlement avait promis le 15 janvier une «amnistie» aux soldats qui ne reconnaîtraient pas le gouvernement Maduro. Le vice-président brésilien Hamilton Mourao, dont le pays a reconnu avec d'autres Juan Guaidó comme président, a proposé la création d'un «corridor d'évacuation» afin d'exfiltrer Nicolas Maduro. Mais la crispation restait à son comble hier. «Il est dangereux d'avoir des gouvernements parallèles», a relevé Michael Shifter, du Dialogue interaméricain. Juan Guaidó a été reconnu, très rapidement, par les Etats-Unis puis par plusieurs pays d'Amérique latine et le Canada. Mais Nicolas Maduro a mis en avant le soutien de l'armée, réaffirmée par la voix de son ministre de la Défense, le général Vladimir Padrino. Il a remercié jeudi les militaires face à ce qu'il a appelé un «coup d'Etat en marche» dirigé par «l'empire des Etats-Unis» «Il ne fait aucun doute que c'est Donald Trump lui-même qui veut imposer de facto un gouvernement», a lancé le dirigeant socialiste, également soutenu par Moscou et Pékin. L'Union européenne, qui considère comme illégitime le deuxième mandat de Nicolas Maduro, a réclamé des «élections libres», sans reconnaître Juan Guaidó. Mais l'Allemagne s'est déclarée prête, «dans le cadre des consultations européennes», à reconnaître



Juan Guaidó comme président du Venezuela si des élections libres ne peuvent pas être organisées «d'ici peu». Quant au ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, il a «fermement» appelé Nicolas Maduro à s'interdire toute forme de répression de l'opposition. Paul Hare, professeur à l'université de Boston, voit dans toutes ses réactions «la preuve qu'il y a une diplomatie de chaque pays dans un monde qui manifeste une fragmentation croissante sur beaucoup de sujets». Jeudi, les Etats-Unis ont maintenu la pression, en demandant une réunion d'urgence samedi du Conseil de sécurité sur la situation dans le pays, malgré l'opposition déclarée de la Russie à une réunion sur un sujet «interne» au Venezuela. L'aggravation de la

crise intervient en pleine débâcle économique dans ce pays pétrolier, jadis prospère et désormais frappé par d'importantes pénuries de nourriture et de médicaments, et soumis à une hyperinflation qui devrait atteindre 10.000.000% en 2019. Les Etats-Unis achètent au Venezuela un tiers de sa production pétrolière, qui a chuté à 1,4 million de barils/jour et représente 96% des entrées de devises. Selon Nicolas Maduro, ses ennemis souhaitent s'accaparer les réserves de brut du pays, les plus grandes au monde. «Trump va probablement étudier la possibilité de geler des actifs (vénézuéliens). A l'avenir, pourraient s'y ajouter des sanctions pétrolières», estime le cabinet Eurasia Group.

R. C.



Points chauds

Dictateur

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le président Maduro est aujourd'hui largement contesté dans son pays et qu'il cherche à garder son poste à tout prix, et surtout contre l'avis de son peuple, un autre président champion de la démocratie et de l'ouverture politique vient de lui offrir son soutien. Un soutien dictateur qu'offre ainsi Recep Tayyip Erdogan. En effet, ce dernier a fait part de son soutien à son homologue vénézuélien, Nicolas Maduro, sur fond d'accentuation de la crise à Caracas, où le chef de file de l'opposition Juan Guaidó s'est autoproclamé cette semaine président par intérim. «Frère Maduro, garde la tête haute, la Turquie se tient à vos côtés», a dit le chef d'Etat turc à Nicolas Maduro lors d'un entretien téléphonique, selon le porte-parole de la présidence turque Ibrahim Kalin. Ibrahim Kalin a aussi partagé sur Twitter le hashtag #NousSommesMADURO en signe de soutien au président vénézuélien. Erdogan et Maduro entretiennent des rapports étroits depuis plusieurs années. Lors d'une visite officielle à Caracas en décembre, le président turc avait publiquement exprimé son soutien à son homologue vénézuélien face aux sanctions américaines imposées à son pays. Il s'était également engagé à aider Nicolas Maduro à affronter la sévère crise économique du pays. Et le dirigeant sud-américain a besoin de toute l'aide qu'il peut avoir alors que le président du Parlement vénézuélien Juan Guaidó s'est autoproclamé mercredi «président» par intérim devant des dizaines de milliers de partisans qui manifestaient à Caracas pour protester contre le deuxième mandat de Nicolas Maduro, contesté par l'opposition et non reconnu par les Etats-Unis, l'Union européenne et une bonne partie de la communauté internationale. Les Etats-Unis et leurs alliés dans la région, à commencer par le Brésil et la Colombie, ont reconnu dans la foulée la légitimité de Juan Guaidó. L'Union européenne a de son côté appelé à écouter la «voix» du peuple du Venezuela et a réclamé des élections «libres», sans toutefois imiter les Etats-Unis. Opposants et partisans du président Maduro sont descendus mercredi en masse dans les rues dans tout le pays, dans un climat de haute tension. Treize personnes sont mortes depuis mardi dans des troubles précédant les manifestations, selon une ONG de défense des droits humains. Des circonstances qui ne peuvent qu'être parlantes pour Erdogan qui lui-même est habitué aux répressions violentes dans son pays et qui aujourd'hui n'hésite pas sur le front kurde à user de toute la violence possible pour soumettre ce peuple menacé. Pour ce qui est du Venezuela, le soutien d'Erdogan ne changera pas grand-chose à la situation de Maduro qui désormais se retrouve au pied du mur et devra soit céder soit se lancer dans une guerre contre son propre peuple pour garder le pouvoir.

F. M.

«Shutdown»

Trump mis en échec au Sénat, les négociations reprennent

Le plan de Donald Trump pour le «shutdown» le plus long de l'histoire américaine n'a pas passé jeudi l'obstacle du Sénat, mais après de longues semaines de surplace, les négociations entre démocrates et républicains ont finalement repris sur une possible solution temporaire. Depuis 33 jours, les parlementaires et le président républicain butent sur la même pierre d'achoppement: le mur que Donald Trump veut construire à la frontière avec le Mexique pour lutter contre l'immigration clandestine. Jugeant ce projet «immoral» et surtout inefficace, les démocrates refusent farouchement d'autoriser une enveloppe de 5,7 milliards de dollars pour le financer, et proposent en échange d'autres mesures de contrôle à la frontière. Résultat: impossible depuis le 22 décembre de s'accorder sur les lois devant financer un quart des administrations fédérales. Une impasse budgétaire qui frappe 800.000 fonctionnaires et de nombreux sous-traitants. Le texte républicain soumis à un premier

vote de procédure jeudi aurait permis de financer le gouvernement jusqu'en septembre et comprenait l'enveloppe pour le mur. Les républicains sont majoritaires au Sénat. Mais avec 53 voix sur 100, ils avaient besoin de démocrates pour atteindre le palier des 60 voix nécessaires pour que la proposition de Donald Trump soit soumise à un vote finale. Peine perdue (50 voix pour, 47 contre). Dans la foulée, un même vote de procédure a suivi sur une contre-proposition des démocrates qui ne prévoyait de financer les administrations touchées que jusqu'au 8 février, le temps de négocier sur l'immigration, sans aucun financement pour le mur. Elle a également échoué mais, fait notable, a reçu plus de suffrages (52-44). Rapidement après ces deux échecs, les chefs républicain et démocrate du Sénat se sont réunis pour tenter de sortir de l'impasse. La Maison-Blanche leur a publiquement donné son feu vert pour négocier sur une loi de financement temporaire de trois semaines, à condition qu'el-

le inclue un «gros acompte» pour financer le mur. «S'ils me présentent un accord raisonnable, je le soutiendrai», a plus tard déclaré Donald Trump. Mais malgré l'opposition farouche des démocrates, il persiste et signe: «Sans un mur, on ne peut pas garantir la sécurité à la frontière», a-t-il poursuivi devant des journalistes. La sortie de crise n'apparaît donc pas encore clairement. Le républicain a toutefois semblé s'offrir une porte de sortie sur la question du mur, en répétant à plusieurs reprises qu'il comptait sur «de nombreuses alternatives» pour le financer. Il a déjà évoqué par le passé la possibilité d'utiliser une procédure d'urgence pour contourner le Congrès. Donald Trump a en tout cas perdu un premier duel, hautement symbolique. Le président républicain a été contraint de reporter sine die son discours sur l'état de l'Union, prévu mardi prochain au Congrès, à la demande de Nancy Pelosi qui lui avait retiré son invitation pour des questions de sécurité liées au «shutdown», selon elle.



Festival international du samaâ soufi à Sétif

Le mouchid Omar Niane en ouverture

■ La ville de Sétif est prête pour accueillir à partir de demain la septième édition du Festival international du samaâ soufi. Cette manifestation spirituelle et culturelle verra la participation de douze troupes représentant cinq pays dont la Tunisie, le Maroc, la Syrie, le Sénégal et l'Algérie.

La septième édition du Festival international du samaâ soufi débutera demain et se poursuivra jusqu'à 30 janvier courant à la maison de la culture Houari-Boumediene de la ville de Sétif, a annoncé le commissaire du festival Driss Boudiba. Ce même responsable affirme que cette édition sera très particulière par la qualité des participations et le professionnalisme des participants.

D'ailleurs, la présente édition propose aux passionnées de ce genre de culture un programme riche et varié qui prendra le public dans un voyage plein de spiritualité et d'émotion. Les participants à cette septième édition proposeront des spectacles inédits et d'autres connus pour les passionnés de cette culture.

En effet, douze troupes représentant cinq pays dont la Tunisie, le Maroc, la Syrie, le Sénégal et l'Algérie animeront entre autres des conférences et des rencontres débats autour de différents thèmes.

Des expositions artistiques sont aussi au programme de cette nouvelle édition, a précisé la même source.

La soirée inaugurale sera marquée par un spectacle animé par le mouchid sénégalais



Omar Niane connu par sa belle voix et ses textes porteurs de messages éducatifs. Il cédera la scène après à deux troupes, à savoir Achwak de Béchar et Darb El-Houda de Sétif pour présenter

le talent de ses membres.

La seconde soirée de ce Festival sera animée par le tunisien Youcef Essafraoui et les troupes Ichrak Bouna d'Annaba et Isekta de Tamanrasset. Ces dernières mettront la lumière sur l'évolution de cet art en Algérie tout en présentant des textes de ce patrimoine.

La troisième soirée propose au public une soirée animée par le marocain Mohamed Ezzamrani connu par sa douce voix et ses textes particuliers. Il sera suivi par la prestation des troupes algériennes Angham Ezzibane de Biskra et Irenyoune de Ghardaïa.

La soirée de clôture sera animée par le mouchid syrien Ahmed Slimane Medghèche, le constantinois Abdeldjalil Akhrout et la troupe Rayhane de Sétif.

L'axe réflexif du festival animé par Nabil Ghendoussi verra la présentation de deux communications du Yacine Benabed de l'université de Sétif sur «Abd El-Wahid Yahia (René Guénon) dans la présentation du soufisme aux non-musulmans» et de Soufiane Zedadka sur «lecture du samaâ dans le soufisme».

Une exposition sur les arts plastiques islamiques se tiendra à l'occasion au hall de la maison de la culture à l'initiative des plasticiens Abdelhafid Kadri, Abdelwahab Khenif (Sétif) et Mohamed Kerour (Bel-Abbès).

A.S.

Festival d'Oran du film arabe

L'évènement impacté par la baisse du budget

Le ministre de la Culture L'azeddine Mihoubi a estimé, jeudi à Alger, que «la baisse considérable» du budget et «le manque de professionnalisme» en matière d'organisation ont eu un impact négatif sur le déroulement de la 11^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), organisée du 25 au 31 juillet 2018.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Mihoubi a fait état d'une baisse «considérable» du budget alloué au FIOFA, précisant qu'il est passé de «175 millions dinars en 2014 à 40 millions de dinars en 2018», ce qui a impacté la dernière édition.

En réponse à la députée Akila Rabhi (FLN), le ministre a indi-

qué que le manque de professionnalisme en matière d'organisation a été constaté dans «l'hébergement, le protocole et la programmation des projections». Le Commissariat du FIOFA a été instruit de trouver «des ressources financières en dehors du budget de l'Etat», de corriger les insuffisances enregistrées en matière de programmation et de choix des films, de parfaire la communication avec les professionnels et les médias et de recourir aux compétences nationales dans le domaine du cinéma, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre de la Culture a affirmé que les films projetés au Festival, depuis son officialisation en 2007, «ne sortent pas du cadre du respect des lois algériennes, notamment la loi

de 2011 relative à la cinématographie», indiquant, cependant, que «le cinéma c'est aussi des expériences étrangères différentes de la nature de la société algérienne». «Il existe, certes, une marge de liberté, mais toujours dans le cadre du respect de ces lois», a-t-il soutenu. Par ailleurs, et en réponse à une question du député Mohamed Kadik (FLN) relative à «la légalité» du recouvrement par l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA) des montants auprès des commerçants ayant installé des postes téléviseurs à l'intérieur de leurs magasins, M. Mihoubi a expliqué que l'ONDA imposait à ces commerçants «des montants forfaitaires, habituellement symboliques, à payer annuellement, car

il s'agit d'une exploitation pour attirer les clients». Cette procédure, s'inscrit dans le cadre de l'ordonnance 03-05 du 19 juillet 2003 relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins, a souligné le ministre.

A ce propos, M. Mihoubi a fait état d'un avant-projet de loi, «en cours d'élaboration» par son département, modifiant l'ordonnance 03-05, afin de clarifier et faciliter l'application de certaines dispositions et introduire de nouvelles, pour être au diapason de l'évolution qu'enregistre le domaine des droits d'auteurs et des droits voisins de par le monde suite au développement des technologies de l'information et de la communication, a-t-il encore ajouté.

L.B.

Festival «Sauti Za Busara» à Zanzibar

«Ifrikyia Spirit» et «Ithren» au programme

Les groupes de musique «Ifrikyia Spirit» et «Ithren», qui revisitent de manière singulière des styles algériens et sahéliens authentiques, sont au programme du 16^e Festival «Sauti Za Busara» prévu du 7 au 10 février prochain sur l'île tanzanienne de Zanzibar, a-t-on appris auprès de membres des deux groupes. Ifrikyia Spirit, Fondé en 2009 par l'artiste Chakib Bouzidi, propose un répertoire varié alliant des

musiques du Sahara et du Sahel africain au diwane, genre musical très répandu en Algérie et au Maroc. La troupe qui a sorti en 2015 «Ifrikyia Spirit», son premier album éponyme, a animé des scènes dans plusieurs villes d'Algérie et participé à de nombreux festivals à l'étranger dont une tournée au Etats-Unis. Ithren», groupe rock chaoui fondé en 1992, donne un habillage contemporain à une musique

traditionnelle par un grand enrichissement instrumental. Le groupe a déjà édité les albums «Imazighen» en 1993 et «New Tindi» en 2011, en hommage à Othmane Bali, avant de sortir «El Mahfel» (la fête) en 2016. Les groupes se partageront la scène avec de nombreuses formations musicales africaines, à l'instar des «Hoba Hoba Spirit» (Maroc), «Lydol» (Cameroun), «Shamsi Music» (Kenya), «Jackie Akello»

(Uganda), «Asia Madani» (Egypte/soudan), ou encore les groupes tanzaniens «Wamwiduka Band», «Tausi Women's Tarab» et «Mokoomba».

Se déroulant dans des lieux touristiques de l'île, le «Sauti Za Busara» dédié à la musique du continent, s'est imposé comme une des manifestations les plus importantes d'Afrique de l'Est.

M.K.

AGEND'ART

La Coupole (Dely Brahim)
1^{er} février :

Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 31 janvier à partir de 14h :

Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazigh avec la participation des artistes Benbouda Sid Ali et Tadjhen Abdelghani.

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth)

Jusqu'au 15 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane. Le vernissage est prévu pour aujourd'hui, à partir de 14h.

Musée Ahmed-Zabana d'Oran

Jusqu'au 31 janvier : Exposition variée sur la culture amazighe.



Cross-Challenge «Said Cherdioui»
Forte participation attendue à Tizi Ouzou

LA 35^E ÉDITION du Cross «Said Cherdioui» de Tizi Ouzou, 8^e étape du challenge national de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), devrait enregistrer la participation de plus de 1 200 athlètes dont plusieurs étrangers, toutes catégories confondues, (écoles, benjamines, minimes, U18, U20 et seniors/ garçons et filles), a-t-on appris jeudi auprès de l'instance fédérale.

«Jusqu'à mercredi, la ligue de Tizi Ouzou, organisatrice de la compétition, a enregistré l'inscription de près de 1 200 athlètes de différentes catégories, et pourrait battre le record de participants pour cette saison, en dépit des conditions climatiques qui pourraient être défavorables pour les athlètes et organisateurs», a indiqué la même source.

Au delà du niveau technique qui pourrait caractériser le Challenge à la lecture des engagés, notamment chez les seniors, le président de la ligue, Farid Boukais a confirmé la présence de 14 athlètes étrangers dont sept dames venus de sept pays différents.

Outre la présence des meilleurs de l'élite nationale chez les hommes et les dames, le cross sera rehaussé par la participation de Phillip Kopyrko (Ouganda), Gilbert Kipkorir (Kenya), Adane Wuletaw Belete et Tesema Mokenin Ashagre (Ethiopie), Mohamed Fares (Maroc), Oussama Slimani (Tunisie) et Jerimy Lamine Belkacem (France) pour les hommes. Chez les femmes, il y aura l'engagement assuré de Patricia Chekwemboi (Ouganda), Emily Chebet Kipchmbia (Kenya), Netsanet Desta Gebre, ShitoWudessa Osu et HawiAlemu Negeri (Erythrée), Hanane Bouaggad (Maroc) et de la Tunisienne Marwa Bozayani. Face à ces athlètes,

l'élite algérienne aura fort à faire et tentera de saisir l'occasion pour s'illustrer aux yeux de la Direction technique nationale (DTN) et arracher une place pour les championnats du monde au Danemark.

«Sous la conduite des éléments de la sélection nationale militaire qui se sont illustrés, lors des précédents cross, les représentants algériens tenteront de gagner et de fournir une prestation convaincante pour la DTN», a souligné la direction, citant, comme exemple, Hicham Bouchicha, Ali Grine et Billal Tabti (sélection militaire), Ibrahim Mohamedi du RC Arbaa et Ramdane Ouarghi (Ouled Fayet AC) et bien d'autres qui viendront se mesurer au plus forts.

Les athlètes dames algériennes auront, elles aussi, à cœur de démontrer qu'il faut compter sur elles dans les grands rendez-vous. Sous la conduite de la Bordjienne KENZA Dahmani qui devrait se donner à fond pour prouver qu'elle est la meilleure au niveau national, et surtout faire oublier son ratage lors du cross d'Alger, samedi dernier.

Outre Dahmani, d'autres athlètes seront à suivre, à l'image de Siham Sennani et Malika Benderbal (protection civile d'Alger) dans un cross qui reste ouvert sur tous les pronostics.

Le cross «Said Cherdioui» a été délocalisé de la commune de Freha pour un autre parcours situé à la sortie sud de la ville de Tizi Ouzou pas loin de la rocade allant vers Azzazga. Un tracé qui convient parfaitement aux épreuves de cross-country» ont assuré les organisateurs qui n'ont rien laissé au hasard pour réussir un sans-faute.

Cette 35^e édition Said Cherdioui sera dédiée aux mémoires de Bachir Belkacem, un ancien membre de la ligue décédé lors des préparatifs d'une édition de cette compétition et au journaliste sportif Abdou Seghouani décédé le 4 juillet 2018.

Ligue 1 (19^e J)

Les Usmistes pour se relancer

■ La 19^e journée du championnat de Ligue 1 s'annonce, a priori, favorable au leader l'USM Alger.



Les Rouge et Noir souhaitent se reprendre

Par Mahfoud M.

ainsi, l'USMA accueillera en favori la JS Saoura, le club de Béchar qui s'est séparé à l'amiable de son entraîneur Nabi Neghiz. Les «Rouge et Noir», éliminés sans gloire mardi à Sétif en 1/8^e de finale de la Coupe d'Algérie, aborderont ce rendez-vous avec l'intention de l'emporter. La mission ne sera pas facile pour les Rouge et Noir qui se doivent de dépasser l'état d'esprit qu'ils vivent depuis leur élimination en Coupe d'Algérie face à l'ES Sétif.

Le MC Alger effectuera un déplacement périlleux du côté des hauts-plateaux pour affronter l'ES Sétif (5^e, 24 pts) dans un duel qui promet. L'Entente qui semble relever la tête après sa qualification pour les quarts de finale de Dame Coupe, devra confirmer son réveil et mettre fin à quatre défaites de rang en championnat. Le «Doyen», quant

à lui, est appelé à puiser dans ses ressources pour revenir avec un bon résultat et préserver son invincibilité durant cette phase retour.

Retrouvailles
NAHD-Dziri au stade
du 20-Août 1955

Le CS Constantine, complètement revigoré par ses 9 victoires consécutives, toutes compétitions confondues, devrait l'emporter logiquement à domicile face au MO Béjaïa (11^e, 19 pts), qui reste sur une lourde défaite devant son public face au MC Oran (0-3). Le CSC aura à cœur de poursuivre sur sa lancée et confirmer son retour au premier plan. Le Paradou AC se rendra dans la capitale du «Titteri» pour croiser le fer avec l'Olympique Médéa, qui a jusque-là fait preuve d'efficacité plutôt en dehors de ses bases qu'à domicile. Le NAHD, auréolé de sa qualifica-

tion pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération de la CAF, aura une belle occasion de soigner son classement, lors de la réception du CABB Arreridj de l'entraîneur Dziri Billel, qui retrouvera à l'occasion son ancienne équipe.

Le Nasria, en pleine confiance, devra tout de même se méfier d'une équipe de Bordj, éliminée en 1/8^e de finale de la Coupe d'Algérie, et qui tentera de réagir sous la conduite de Dziri, qui constitue un atout majeur pour les «Criqueux» de par sa connaissance de l'adversaire.

M. M.

LE PROGRAMME :
Samedi 26 janvier :
O Médéa-PAC (15h00)
ES Sétif-MC Alger (16h00)
USMA-JS Saoura (17h45)
Dimanche 27 janvier :
NAHD-CABBA (15h00)
CSC-MOB (17h00)

Mondial de pêche sportive
en apnée
L'EN avec cinq
athlètes
à Majorque

CINQ athlètes représenteront l'Algérie lors de la Coupe du monde de pêche sportive en apnée et au Masters, prévus vendredi et samedi à Palma de Majorque (Espagne), a indiqué la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS). Il s'agit d'Anis Mohamed Medjadji, de Mohamed Belhadj-Kacem, de Mustapha Belhadj-Kacem, de Lakhdar Khaloufi et de Samir Tibali. Lors de l'édition 2018 de la compétition, l'équipe nationale avait arraché la 3^e place, devançant des équipes réputées dans la discipline. Selon la FASSAS, les chasseurs algériens se trouvent en terre ibérique pour «surprendre encore une fois», même si «les organisateurs ont changé de zone de pêche».

Badminton
Les raisons du déclin de la discipline à Oran

L'indisponibilité des salles et le manque flagrant en matière d'encadreurs sont les principaux obstacles qui freinent le développement du badminton à Oran, a déploré le président de la Ligue de wilaya de cette discipline.

«Nous trouvons des difficultés énormes pour disposer de salles de sports où travailler ou organiser des compétitions, notamment dans la commune d'Oran. Ce problème s'est accru après la fermeture du Palais des Sports «Hammou-Boutellil» qui connaît des travaux de rénovation en prévision des jeux méditerranéens de 2021», a déclaré jeudi, Abdelkader Bentabet. «Outre cet handicap de taille, nous faisons également face à des insuffisances en matière d'encadrement. Les techniciens exerçant dans cette discipline sont rares», a-t-il ajouté. Fondée en 2016, la Ligue de wilaya d'Oran de badminton chapeaute pas moins de six clubs, un nombre ne répondant pas aux aspirations des diri-

geants de cette instance qui tablaient, lors de la création de leur Ligue, sur un meilleur nombre de pratiquants au niveau de la capitale de l'Ouest, réputée être un pôle sportif par excellence.

«Pis, la situation du badminton oranais se détériore de plus en plus en raison du manque d'infrastructures capables d'accueillir la compétition, ce qui explique le fait que jusqu'à l'heure actuelle, nous peinons toujours pour démarrer la saison sportive», a encore dit le président de la Ligue de wilaya.

Soulignant la «bonne volonté» de la direction locale de la jeunesse et des sports pour aider cette discipline en débloquant, chaque année, une subvention de l'ordre de 400 000 DA, le même responsable a souhaité l'implication des responsables du sport scolaire dans le développement de la discipline à Oran en particulier et en Algérie d'une manière générale. Il a souhaité à ce propos des facilités pour l'exploitation des sites

sportifs appartenant au secteur de l'éducation, «un secteur où nous devons investir aussi pour attirer un maximum de jeunes souhaitant pratiquer ce sport», a estimé M. Bentabet, préconisant au passage la contribution des cadres de sport, non spécialisés qu'ils soient, pour rattraper le déficit enregistré dans ce domaine.

La fédération algérienne de Badminton avait organisé, à Oran, vendredi passé, un forum dédié notamment aux équipes nationales. Au cours de ce forum, il a été également question de discuter de l'état des lieux de cette discipline dans le pays et les perspectives de son développement, rappelle-t-on. Dans une déclaration, en marge de ce forum, le président de cette fédération, agréée en 2009, Amine Zoubir, a jugé que le badminton est en train de faire de grands pas, mais seulement dans des régions précises dans le pays. Il a cité Alger et Béjaïa, «et à un degré moindre Chlef».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Monoxyde de carbone

Cinq personnes décédées par intoxication en 24 heures

CINQ PERSONNES sont décédées par intoxication au monoxyde de carbone émanant des chauffages à gaz, selon un bilan des dernières 24 heures établi vendredi par les services de la Protection civile. Selon la même source, trois personnes sont décédées par intoxication au monoxyde de carbone émanant des chauffages à gaz à Ain Lahdjar dans wilaya de Sétif et une autre dans la commune de

Bordj Bou Naâma dans la wilaya de Tissemsilt, alors qu'un bébé de sept mois est décédé et cinq personnes ont été blessées suite à l'explosion de gaz ayant provoqué un incendie à Taher dans la wilaya de Jijel. La même source rappelle que 44 personnes sont décédées par le monoxyde de carbone et 378 autres ont été secourues depuis le début du mois de janvier en cours.

K. L.

Skikda, Batna et Jijel

L'Armée intervient pour débloquent les routes et prêter assistance aux citoyens

DES DÉTACHEMENTS de l'Armée nationale populaire sont intervenus, ces dernières 24 heures, pour rouvrir les axes routiers bloqués et prêter aide et assistance aux citoyens dans les wilayas de Skikda, Batna et Jijel

en mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires, suite aux intempéries qui touchent les régions du Nord du pays, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

R.N.

USM Alger

«Aucune décision n'a été prise sur l'avenir de l'entraîneur Froger»



L'ENTRAINEUR français de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Thierry Froger continuera à exercer ses fonctions, alors qu'aucune décision n'a été prise sur son avenir, trois jours après l'élimination de l'équipe en 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie, a affirmé ce vendredi le secrétaire général du club Mounir Debbichi. «Je tiens à démentir toutes les informations qui ont circulé sur le limogeage de Froger et du directeur général Abdelhakim Serrar. Concernant l'entraîneur, il est toujours en poste et aucune décision n'a été prise à son sujet. Une réunion devrait se dérouler dans les prochains jours pour analyser la situation», a affirmé le responsable algérois sur les ondes de la Radio nationale. L'USMA a été éliminée en déplacement face à l'ES Sétif (3-1). L'actuel leader du championnat perd du coup la troisième épreuve dans laquelle il était engagé après son élimina-

tion en quarts de finale de la précédente édition de la Coupe de la Confédération (CAF) et de la Coupe arabe des clubs champions. Les «Rouge Noir» restent sérieusement menacés par le retour en force de leur poursuivant direct en Ligue 1 la JS Kabylie. Les «Canaris» ne comptent que deux points de retard sur le leader. «L'élimination en Coupe d'Algérie a été une grande désillusion pour toute la famille de l'USMA. Nous devons nous unir autour du club pour sortir de cette mauvaise passe et tenter désormais de décrocher coûte que coûte le titre de champion», a ajouté le SG de l'USMA. Le club phare de Soustara accueillera samedi, à huis clos, la JS Saoura au stade Omar-Hamad (16h00), en match comptant pour la 19^e journée de la Ligue 1. Un éventuel faux-pas serait lourd de conséquences pour Thierry Froger.

Racim S.

VERS UNE HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Port de Béjaïa

Un navire chypriote prend feu

■ «Un bateau battant pavillon chypriote de transport de marchandises, notamment du bois, a pris feu hier matin aux environs de 04h35mn au quai n° 07, au port de Béjaïa», a-t-on appris de la cellule de communication locale de la Protection civile.

Par Hocine Cherfa

L'incendie est parti depuis le local abritant la cheminée du navire, selon le constat dressé par les pompiers qui sont immédiatement intervenus sur les lieux. La Protection civile a mobilisé ses secours qui étaient composés de six camions incendie, 01 camion échelle, quatre ambulances et plusieurs véhicules de liaison, et une soixantaine d'éléments au total ont été supervisés sous le commandement du directeur de wilaya, le lieutenant-colonel Hakim Amichi, précise notre source. Le bateau battant pavillon chypriote, avait à son bord un chargement de 6 000 tonnes de bois (MDF) venu d'Espagne, accosté au quai n°7. «Nous étions contraints de défoncer la porte de la cabine pour, ensuite, attaquer l'incendie à l'aide de plusieurs lances et nous étions appuyés par les éléments

du port (remorqueurs) qui ont déployé aussi leurs lances à partir de leurs remorqueurs. L'opération s'est déroulée en présence des services de l'EPB, de la PAF, de la sûreté de wilaya et de la marine, entre autres». «Le wali était informé en temps réel de toutes les étapes de l'intervention par notre direction», précise encore notre source. Fort heureusement aucune victime n'a été déplorée. «L'incendie a été maîtrisé en moins de deux heures et une opération de surveillance est maintenue pour écarter tout éventuel danger», ajoute-t-on. Par ailleurs, nous avons appris aussi de la cellule de communication de la Protection civile qu'un ressortissant chinois, conducteur d'engins, a été secouru et sauvé d'une mort certaine. Ce dernier était coincé dans l'oued Soummam. L'intervention a eu lieu hier matin à 02h24 au niveau de plusieurs lances et nous sommes intervenus à l'oued Soummam, commune d'El Flaye,

daïra de Sidi-Aïch. L'accident a eu lieu non loin du chantier des tunnels de la nouvelle pénétrante autoroutière. «Nos secours ont déclenché une opération de sauvetage du ressortissant chinois, âgé de 45 ans, conducteur d'engins: pelle mécanique sur chenilles, qui a tenté d'extraire un camion de l'entreprise qui était bloqué dans les eaux et vase et s'est retrouvé coincé à son tour, dans les eaux en furie de oued Soummam», a souligné notre source. Et d'ajouter : «nos secours composés des équipes de plongée, grimpe, des camions d'intervention et autres, ont réussi avec l'aide de l'entreprise (CRCC), de secourir et sauver le conducteur». «Cette opération a duré environ deux heures de temps», précise-t-on. Elle a été supervisée par le chef d'unité territorialement compétent qui était tout le temps en contact avec les autorités du secteur.

H. C.

Championnat régional de bodybuilding

Illustration des athlètes d'Oran

Les athlètes d'Oran se sont illustrés au championnat régional Ouest de bodybuilding, clôturé vendredi à la salle du cinéma «El Feth» d'Oran à l'issue de deux jours de compétition. Les bodybuilders d'Oran ont imposé leur domination dans cette compétition, qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, à laquelle assistait un public nombreux. «Les plus expérimentés se sont imposés», a déclaré l'ex-champion d'Oran des années 1960, Mebarek Mohamed, qui a jugé le niveau «très bon». Cette compétition de sport de culturisme, organisée par l'association sportive «Hai Sidi Chahmi» d'Oran de bodybuilding et powerlifting, a mis en

lice plus de 60 concurrents dans dix catégories de poids de moins de 60 kg à plus de 100 kg, représentant six wilayas de l'ouest du pays, à savoir, Naama, Saïda, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Ain Témouchent et Oran. Les trois premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour la phase finale du championnat d'Algérie, prévu le mois de mars prochain dont le lieu reste à déterminer. Les autres athlètes non-classés devront prendre part au tournoi national Open de repêchage qui aura lieu au mois de février, afin de permettre à certains d'entre eux de décrocher leur billet de qualification à la finale. «Les athlètes se sont donnés à fond. Il y avait une très

bonne organisation, mais ce qui m'a le plus fait plaisir, c'est la grande affluence. Cela prouve que ce sport a un public en Algérie», a déclaré le président de l'association sportive «Hai Sidi Chahmi» d'Oran, Zakaria Belhadji. «Nous avons de plus en plus de licenciés et le niveau de nos compétiteurs s'est beaucoup amélioré se rapprochant des standards internationaux», s'est-il encore félicité. Le bodybuilding est en vogue à Oran depuis plus d'une décennie drainant un grand nombre de jeunes. Les salles de culturisme, nombreuses dans la wilaya, enregistrent chaque année de plus en plus d'adeptes de cette discipline.

R.S.